

Manuscrit 26
Lettre de Nicéphore Niépce à Alexandre du Bard de Curley
31 janvier 1827

. Au Gras, le 31 janvier 1827.

. Mon cher Cousin,

. Vous recevrez par la prochaine diligence, pour le compte [un tiers de ligne barré]/
[deux tiers de ligne barrés] cette somme, que nous avons/
fait déposer et enregistrer au bureau, vous parviendra franche de port. L'année/
courante ne se passera pas, je l'espère, infructueusement comme tant d'autres ; et une de/
nos plus douces satisfactions, à coup sûr, sera d'abord, de pouvoir faire honneur à/
tous nos engagements ; car c'est là ce qui nous tient le plus à cœur. Vous avez Sçu dans/
le tems, cher Cousin, que mon frère avait résolu le grand problème du Mouvement/
perpétuel¹ ; que sa machine de rotation² était faite, et qu'elle avait réussi. S'il/
avait voulu se borner à la simple solution du problème, c'est-à-dire au seul/
mérite de la difficulté vaincue, il aurait pu s'en tenir là ; mais, avant d'être/
présentée, et pour remplir entièrement sa destination, la machine laissait encore/
à désirer sous le rapport de la meilleure application de la force motrice, et/
surtout, sous celui de la régularité du mouvement³. Mon frère s'est donc/
trouvé engagé forcément, dans la voie des perfectionnemens⁴, et vous n'ignorez/
pas, cher Cousin, que dans toute espèce de travail, c'est presque toujours ce qu'il//

y a de plus difficile, et même ce qui exige le plus de tems. Au reste de nombreuses/
améliorations ont déjà été obtenues ; et dans sa dernière lettre du 8 janvier⁵, mon frère/
nous fait envisager comme prochaines, la fin de même que l'heureuse réussite de cette/
partie de son travail. Depuis la mort du Duc d'York⁶ auquel était destinée sa/
machine de rotation⁷, il s'est décidé, ce que nous apprenons aussi avec le plus grand/
plaisir, à faire hommage de cette machine au Roi d'Angleterre⁸. Ainsi donc, la/
présentation aura lieu aussitôt qu'elle sera terminée ; ce qui dans tous les cas, ne peut/
tarder beaucoup. Je regarde cette détermination de la part de mon frère, comme une/
chose très importante pour nous.

. Un rhume qui m'a duré près d'un mois, mais qui, grâce à Dieu, commence à se/
passer, ne m'a pas permis de vous répondre plus tôt, cher Cousin, et de vous remercier/
du double envoi de l'ouvrage sur la gravure⁹, ainsi que de la planche gravée¹⁰ que vous/

¹ Peu de temps après son installation en Angleterre, Claude avait totalement délaissé le Pyrèlophore pour se consacrer au « grand problème » du mouvement perpétuel (cf. notamment : lettres de Claude à Nicéphore du 23 novembre 1819 et du 19 juillet 1822, MNN). Prétendant tout d'abord travailler à une application de son moteur au mouvement perpétuel de va-et-vient (la « première application » dont parle Nicéphore dans sa correspondance avec Curley), il se lancera par la suite dans l'étude du mouvement perpétuel de rotation circulaire, « seconde application » prétendument développée pour le duc d'York (frère du Roi d'Angleterre). Tout ceci est bien évidemment impossible. En effet, on sait aujourd'hui que le mouvement perpétuel n'est concevable qu'en théorie et ne peut être utilisé comme moteur.

² L'application de son moteur au mouvement perpétuel de rotation circulaire.

³ C'est pourquoi Claude disait avoir conçu une troisième machine destinée à améliorer le fonctionnement de la seconde ! C'est cette réalisation que Nicéphore avait qualifié cinq mois auparavant d'« appareil préparatoire » (cf. Lettre du 9 août 1826, BNF).

⁴ Ce terme témoigne du total aveuglement de Nicéphore qui parle ici de « perfectionnement » alors que Claude ne faisait que se disperser davantage.

⁵ Document inconnu.

⁶ Le prince Frederick, frère cadet du Roi George IV. Né en 1763, Son Altesse Royale le duc d'York mourut le 5 janvier 1827, ce qui remit en cause les promesses faites à Claude (selon les dires de ce dernier).

⁷ L'application de son moteur au mouvement perpétuel de rotation circulaire.

⁸ George IV (1762-1830), qui régna de 1820 à 1830. Souverain intransigeant, il assura la régence dès 1811, lorsque son père sombra dans la folie.

⁹ Il s'agit sans doute du « traité » évoqué précédemment par Nicéphore (cf. Lettre du 2 novembre 1826, BNF). Les lignes suivantes nous apprennent que ce livre lui fut procuré par Curley qui l'avait obtenu de son frère, Louis François Henri du Bard de Chasan.

¹⁰ Il avait déjà été question d'une planche gravée quelques mois auparavant. Curley pensait alors pouvoir se la procurer auprès d'un certain Monsieur de Joursanvault (cf. Lettre du 9 août 1826, BNF). Mais cet arrangement ne dut pas aboutir puisque ce fut finalement auprès de son frère, Louis François Henri du Bard de Chasan, que Curley se procura l'objet en question (Nicéphore souhaitant confronter ses héliographies à des gravures à l'eau-forte).

avez eu l'obligeante attention de me procurer. Le dommage causé par le frottement, / est peu de chose : un défaut plus essentiel par rapport à moi, provient du peu de / profondeur de l'empreinte dans la partie supérieure de la tête, partie où la / planche n'étant presque qu'effleurée par le mordant, ne pourrait m'offrir un / terme de comparaison. Malgré cela, il est à regretter que mon Cousin de Chazan¹¹ / ait renoncé sitôt à un art où il se serait infailliblement distingué¹². Veuillez / le mettre de moitié dans mes remerciemens réitérés, et lui faire agréer l'assurance / de nos sentimens les plus affectueux. Je viens d'entrer en correspondance avec / M^r Lemaître¹³, un des premiers graveurs de Paris. C'est à M^r le C^{te} de Mandelot¹⁴, / qui le connaît particulièrement, que je dois cette utile connaissance. Sur la //

réponse pleine d'obligeance et d'honnêteté que j'ai reçue récemment de cet / artiste¹⁵, je lui enverrai au premier jour quelques planches gravées sur étain¹⁶, pour / savoir l'opinion qu'il en portera ; car je l'ai prié de juger sévèrement ces essais dans / un art qui m'est absolument étranger, afin de profiter, si je le puis, de ses / lumières et de ses sages conseils. Je profiterai en même tems de l'occasion, pour lui / demander une planche de rebut ou une portion de planche gravée par lui à l'eau-forte, / laquelle servira à me guider dans mon travail¹⁷.

. Ma femme paie aussi sa dette à la mauvaise saison : elle a depuis quelques jours, / une fluxion qui la fatigue beaucoup. Génie¹⁸ est entièrement guérie de son rhume, et / Isidore de son mal de dents. nous espérons que la chère Cousine et vous, cher Cousin, / aurez été assez heureux pour vous garantir de l'humide influence du Verseau. Ménagez / bien votre santé, et recevez en commun, l'un et l'autre, des habitans du Gras¹⁹, choses / agréables, amitiés affectueuses, et de ma part encore mille nouveaux remerciemens. / Ne nous oubliez pas non plus auprès de vos chers enfans. /

. Il y a déjà plus d'un mois que nous avons été informés officiellement du / mariage d'Antoinette²⁰. La chose est-elle faite ou à faire ? Elle est un peu dans son / genre, je crois, un espèce de coup d'État ; cequi nous fait désirer qu'elle ne traîne pas /

¹¹ Louis François Henri du Bard de Chasan (1763-1837) : frère aîné d'Alexandre du Bard de Curley et cousin issu de germain de Nicéphore et Claude Niépce.

¹² La planche gravée dont il est question ici n'est autre que le *Vieillard au turban*, plaque de cuivre mesurant environ 16 x 12 cm aujourd'hui conservée dans les collections de la Bibliothèque nationale de France. Cette gravure, qui porte le monogramme « DC », n'est pas – comme on l'a longtemps pensé – une héliographie de Niépce mais bien une gravure à l'eau forte réalisée par Louis François Henri du Bard de Chasan. Âgé de 54 ans, ce dernier vivait alors à Dijon avec son épouse après avoir servi dans l'armée en tant que capitaine d'artillerie. Il se consacrait, en amateur, à l'art de la gravure.

¹³ Augustin François Lemaître (1797-1870), graveur installé au 32 rue Mazarine à Paris. Nicéphore lui avait fait porter en juillet 1825 « deux petites planches de cuivre, vernies et prêtes à recevoir l'action de l'eau-forte » mais le résultat avait été peu concluant. Le 17 janvier 1827, fort de ses récents perfectionnements (emploi de l'étain à la place du cuivre), Nicéphore lui écrivit pour la première fois afin de soumettre à son expertise de nouveaux essais, gravés par ses soins (cf. Lettre de Nicéphore à Lemaître du 17 janvier 1827, ASR).

¹⁴ Henri Camille Sophie Bataille, comte de Mandelot (1753-1827). On ne connaît pas la nature exacte de ses relations avec Nicéphore qui écrivit à son propos : « *Mr. le comte de Mandelot (...) a la bonté de s'intéresser d'une manière toute particulière au succès de ma découverte. Instruit de ses rapports avec vous (...) j'ose me prévaloir de sa recommandation pour réclamer un nouveau témoignage d'obligeance de votre part* », (cf. Lettre de Nicéphore à Lemaître du 17 janvier 1827, ASR). On sait en revanche que Nicéphore lui faisait suffisamment confiance pour lui avoir confié son secret : « *Lorsque Monsieur le C^{te} de Mandelot me parla de votre admirable découverte, je le priai de ne pas m'épargner, si le peu d'expérience que j'ai acquise en gravure pouvait être utile* » (cf. Lettre de Lemaître à Nicéphore du 22 janvier 1827, ASR).

¹⁵ Cf. Lettre de Lemaître à Nicéphore du 22 janvier 1827, ASR.

¹⁶ En effet, Nicéphore adressa deux jours plus tard au graveur 5 planches d'étain « gravées toutes faiblement, à l'acide acétique assez allongé de vinaigre de bois » : le *Retour d'Égypte* (autrefois appelé *La Sainte Famille* – 23 x 19 cm), deux exemplaires d'un *Paysage* (dit *Paysage d'après Le Lorrain* – 12 x 18 cm) et deux versions du portrait du *Cardinal d'Amboise* (17 x 13 cm). Cf. Lettre de Nicéphore à Lemaître du 2 février 1827, ASR.

¹⁷ Le 2 février, Nicéphore formulera effectivement cette demande au graveur : « *Je suis ici totalement dépourvu de ressource de ce côté-là, n'ayant même pu me procurer un mauvais morceau de planche gravée à l'eau-forte, pour me servir au moins de terme de comparaison ; ce qui à défaut de conseils et surtout de connaissances pratiques de ma part, m'eut été d'un grand secours, car j'agis en quelque sorte au hasard* » (cf. Lettre de Nicéphore à Lemaître du 2 février 1827, ASR). Il semblerait qu'il s'agisse ici, de la part de Niépce, d'un pieux mensonge destiné à lui procurer une planche gravée par un professionnel. En effet, il venait tout juste de recevoir une plaque de cuivre gravée par son cousin de Chasan (voir plus haut). Soucieux de lui venir en aide, Lemaître lui enverra une planche d'eau-forte quelques semaines plus tard. Nicéphore, ravi, le remerciera en ces termes : « *Votre eau-forte surtout, Monsieur, quoique d'une perfection désespérante pour moi, me sera fort utile. Je me félicite donc de l'avoir pendant quelques mois à ma disposition : je l'étudierai comme la leçon instructive d'un grand maître, et vous pouvez être assuré que j'en aurai le plus grand soin* » (cf. Lettre de Nicéphore à Lemaître du 17 mars 1827, ASR).

¹⁸ Eugénie Niépce, née de Champmartin, la femme d'Isidore.

¹⁹ « Le Gras » était le nom de la propriété des Niépce à Saint-Loup-de-Varennes, village situé à 8 kilomètres au sud de Chalon-sur-Saône. Nicéphore y réalisa une grande partie de ses travaux et c'est d'une fenêtre de cette propriété que fut réalisée la « première photographie au monde », aujourd'hui conservée à Austin, et connue sous le nom de *Point de vue du Gras*.

²⁰ Antoinette était la fille de Philibert Jean du Bard de Ternant et, par conséquent, la nièce de Curley.

en longueur./

. Aussitôt que nous saurons quelque nouvelle décisive de Londres, je m'empresserai,
cher Cousin, de vous en donner avis./

://: J.N. Niépce

. P.S. Il y a à Châlon, depuis quelque tems, un M^r et une/
Dame Monfay²¹, qui se disent vos voisins de campagne aux environs/
de Nuits²², et connus de vous, cher cousin. Quels sont-ils, et quel opinion en avez-vous ?/

<En marge gauche de la deuxième page, d'une autre main>
héliographie²³

<En bas à droite de la troisième page, d'une autre main>
adresse

://: Monsieur,
Monsieur de Curley, receveur Municipal/
.à Nuits./
.Côte d'Or.

<Cachets postaux>
70 – CHÂLONS-SUR-SAÔNE
1 FEVR 1827

²¹ Personnes inconnues.

²² Nuits-Saint-Georges, en Côte d'Or, à mi-chemin entre Dijon et Beaune et à une quarantaine de kilomètres au nord de Chalon-sur-Saône. Alexandre du Bard de Curley y possédait une propriété.

²³ Cette mention manuscrite, ajoutée postérieurement en marge du texte, est présente sur 6 des 50 lettres qui composent ce fonds aujourd'hui conservé à la BNF (cf. Lettres du 9 août 1826 ; du 31 janvier 1827 ; du 24 mai 1827 ; du 12 mai 1828 ; du 20 juillet 1828 et du 24 novembre 1828).